



Apnée, Hockey subaquatique, Nage avec palmes
Plongée bouteille, Plongée souterraine
Audiovisuel, Biologie
Enfants, Handis

Conditions d'adhésion 2017-2018

Le Subaqua Club La Rochelle (SCLR) propose deux formules d'adhésion :

- L'adhésion pleine permettant d'avoir accès à l'ensemble des activités du club, en particulier les entraînements en piscine ;
- L'adhésion passager pour les personnes souhaitant participer aux plongées mer et voyages du club ou prendre une licence FFESSM.

Il est rappelé que l'adhésion au SCLR implique la prise d'une licence de la FFESSM pour l'année en cours. Les personnes prenant leur licence dans un autre club devront présenter cette dernière lors de leur adhésion au SCLR.

Lors de la prise de licence, il est possible de souscrire une assurance complémentaire (détails fournis dans la suite du document).

Adhésion pleine

L'adhésion pleine permet de plein droit l'accès à l'ensemble des activités du SCLR.

Je prends ma licence	Première adhésion		Renouvellement	
	Au SCLR	Ailleurs (*)	Au SCLR	Ailleurs (*)
Adulte	161€	126€	141€	106€
Moins de 16 ans (**)	101€	81€	101€	81€
Moins de 12 ans (**)	91€	81€	91€	81€

(*) sur présentation de la licence de l'année en cours

(**) à la date de l'adhésion

Tarif encadrants actifs / dirigeants

Afin d'encourager l'engagement des bénévoles dans l'encadrement et la gestion de notre association un tarif « cadre » de 60€ est accordé sur décision du Comité Directeur. Les bénéficiaires de ce tarif prenant leur licence au SCLR bénéficient en outre de la prise en charge d'une assurance complémentaire associée à la licence à hauteur d'une « Loisir 1 ».

Remise « famille »

Une remise de 10€ est accordée sur chaque cotisation à partir de 3 membres d'une même famille à tarif plein (hors tarif encadrant ou adhésion passager).

Passage de niveaux en plongée bouteille

Une participation aux frais de 60€ est demandée pour les passages de niveau en plongée bouteille. Elle inclut pour les niveaux 1 à 3 la délivrance de la carte de niveau FFESSM et pour le niveau 1 un passeport et un carnet de plongée.

Carte d'accès piscine

L'adhésion pleine ouvre droit à la délivrance d'une carte d'accès piscine. Cette carte est personnelle et permet l'accès à la piscine aux horaires réservés pour le SCLR.

Première délivrance	gratuite
Renouvellement (perte...)	4€

Adhésion passager

Pour les personnes souhaitant seulement prendre une licence ou participer aux voyages et plongées du club (hors passage de niveau)

Je prends ma licence	Au SCLR	Ailleurs (*)
Adhésion passager	60€	20€

(*) sur présentation de la licence de l'année en cours

Certificat médical

Un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités subaquatiques **de moins d'un an** est demandé à l'inscription.

La délivrance de ce certificat par un médecin fédéral ou un médecin spécialiste (médecin du sport, médecin de la plongée, médecin hyperbare) peut être requise. Pour savoir dans quels cas cela est nécessaire vous pouvez consulter la page suivante : http://medical.ffessm.fr/?page_id=55

Toutefois, nous vous conseillons fortement de consulter dans tous les cas un médecin fédéral ou un médecin spécialiste. La liste des médecins fédéraux de la région est disponible ici :

http://www.plongee-cias.org/commissions/liste_medecins.pdf

Nous conseillons fortement l'emploi du modèle de certificat médical de la FFESSM téléchargeable ici : <http://medical.ffessm.fr/wp-content/uploads/CMPN.Certif-modifi.retour-copie.pdf>

Liste des contre indications selon les disciplines :

- Apnée : http://medical.ffessm.fr/?page_id=1276
- Hockey subaquatique : http://medical.ffessm.fr/?page_id=1286
- Nage avec palmes : http://medical.ffessm.fr/?page_id=1279
- Plongée bouteille : http://medical.ffessm.fr/wp-content/uploads/CMPN.Contre_Ind-1-3_1_.pdf

Licence FFESSM

La licence FFESSM est obligatoire pour l'adhésion au SCLR et est incluse dans le tarif de l'adhésion. A titre d'information le tarif de la licence FFESSM 2016-2017 donné dans le tableau suivant.

Adulte	39,20€
Moins de 16 ans	24,80€
Moins de 12 ans	11,00€

Assurance complémentaire FFESSM

La licence FFESSM inclut une assurance en responsabilité civile (dommage causés aux tiers). Il est vivement conseillé de bénéficier d'une assurance vous couvrant pour les activités de plongée. Si votre assurance ne couvre pas la plongée, il est possible de souscrire une assurance complémentaire lors de la prise de licence. Les tarifs proposés sont indiqués ci-dessous et le tableau des garanties est consultable à l'adresse suivante :

	Loisir de base	Loisir Top
Piscine	11,00€	-
Loisir 1	20,00€	39,00€
Loisir 2	25,00€	50,00€
Loisir 3	42,00€	83,00€

http://www.cabinet-lafont.com/accueil/Tableau_garanties_2017-2018.pdf